

Informations municipales N° 250

RÉUNION DU JEUDI 27 JUILLET 2017

L'an deux mil dix-sept, le 27 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de Challet, légalement convoqué le 21 juillet en session ordinaire, s'est réuni sous la présidence de Madame Hélène DENIEAULT, Maire.

Présents : MM. Pascal HOYAU, Daniel MORVAN, Bernard DEMICHEL, Jérôme FERRON et Lionel DELAHOUCHE.

Absents excusés : M. Jean-Marc EDELIN ayant donné procuration à M. Daniel MORVAN et Mme Alexandra GAUDET

Secrétaire de séance : M Jérôme FERRON

oooooooooooo

• Approbation du compte-rendu du 29/06/2017 :

Après lecture du compte-rendu, celui-ci est adopté à l'unanimité.

• Aménagement de sécurité :

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres lancé pour la réalisation de l'aménagement de sécurité dans la traverse de Challet RD 148 :

- EUROVIA Centre Loire
- ETP MUSCI
- COLAS Centre Ouest

Le 21 juillet 2017 a eu lieu l'ouverture des plis proposés par ces trois entreprises en présence du Maitre d'œuvre, Lusitano Ingenierie.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'analyse des offres rédigé par le Cabinet Lusitano Ingenierie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de suivre l'avis du Maitre d'œuvre et de confier les travaux à l'entreprise COLAS pour un montant de 62 636,50 € HT et autorise le Maire à signer le marché avec l'entreprise précitée.

TOUR DE TABLE

Travaux :

Dans le cadre des travaux de mise aux normes des bâtiments communaux pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, les portes intérieures de la mairie ont été changées par l'entreprise TACHAT Menuiserie Agencement.

Fin de séance : 20 heures 25